



## 24A. Reconnaissance des végétaux : les bases

### **Contexte :**

*Avec la prise de conscience collective de la place du végétal dans des écosystèmes plus respectueux des questions de réchauffement climatique et de l'environnement, la demande des clients évolue.*

*L'optimisation de la réponse à un jardin agro-écologique passe déjà par la sélection des végétaux adaptée au milieu climatique et aussi par des choix d'espèces végétales esthétiques qui favorisent la limitation des intrants, la biodiversité...*

### **Objectifs du parcours :**

- Réactiver les connaissances nécessaires pour l'identification des végétaux

### **Public concerné :**

Débutant et/ou professionnel des jardins et du paysage

### **Prérequis des participants :**

Aucun prérequis

### **Contenu :**

- Rappel des principes de nomenclature botanique
- Méthodologie d'identification
- Critères et repères d'identification au cours des saisons

### **Moyens pédagogiques :**

Il s'agit d'un parcours et le public peut sélectionner les types de plantes qu'il souhaite approfondir et ainsi choisir le module qui lui convient.

A chaque module, tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des diaporamas, des photos, des exemples concrets et la visite de jardins représentatifs des plantes étudiées de.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

### **Mode de validation des acquis :**

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



### Intervenantes :

Isabelle MENNECHET, spécialisée en botanique et formatrice CFPPA  
Mireille SCHMITTLIN, formatrice CFPPA

### Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



### Durée

7 heures  
1 jour

### Dates

1<sup>er</sup> février 2018



### Lieux

Rouffach et sites d'application

	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
Tarifs 2018	<b>0 €</b> <i>selon condition - places limitées</i>	<b>188 € / jour</b>	<b>188 € / jour</b>

\*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

\*\*Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, *votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA* (sous condition de ressources du FAFSEA).

## Spécificités du parcours

Ce parcours est destiné à maîtriser la connaissance des végétaux pour réaliser des compositions harmonieuses, dans le respect du milieu dans lequel se développe le jardin (durée du parcours 35h, soit 5 journées non consécutives) :

- 24A. Les bases (module indispensable)
- 24B. Les conifères
- 24C. Les arbres
- 24D. Les plantes arbustives
- 24E. Les vivaces et les potagères

Les modules 24B, 24C, 24D et 24E peuvent être suivis de façon indépendante selon vos besoins.